



**NPA**  
JEUNES  
NOUVEAU PARTI  
ANTICAPITALISTE

# GLOBULES ANTICAPITALISTES

Bulletin des étudiants infirmiers du NPA

**FACE AUX DESTRUCTIONS D'EMPLOIS,  
UNE SEULE LUTTE EFFICACE :**

**LA GRÈVE LA PLUS LARGE POSSIBLE !**

N°3

Mars 2010

contact-jeunes@

npa2009.org

Dans le privé comme dans le public, les licenciements et suppressions de postes se multiplient. La direction de l'AP-HP, plus gros licencieur de France, prévoit la suppression de 4 000 emplois d'ici à 2012, des fermetures d'hôpitaux et des fusions de services, ce qui aurait pour conséquence une diminution importante de l'offre de soins alors même que les besoins sont immenses.

Suite à l'occupation du siège par une centaine de syndicalistes, et à la mobilisation des personnels hospitaliers comme à Limeil-Brevannes, un premier recul partiel a été obtenu. La direction de l'AP-HP s'est engagée à suspendre l'application du plan de restructuration le temps des négociations. C'est la preuve qu'en se mobilisant, il est possible de les faire reculer !

Alors que le taux de chômage vient d'atteindre 10%, son niveau d'il y a dix ans, les licenciements se poursuivent un peu partout sur le territoire, comme à Total, à Siemens, à Toyota, et ailleurs... Dans le même temps, un millions de chômeurs vont bientôt arriver en fin de droits, n'ayant quasiment plus aucun revenu.

Face à ces violentes attaques, des résistances émergent et se radicalisent. C'est l'exemple des ouvriers de Philips à Dreux, qui après l'annonce par leur direction de la fermeture du site, ont le 5 janvier repris en autogestion la production arrêtée. Le 19 février, ils ont obtenu de la justice la suspension du plan social, et l'obligation pour la direction de reprendre la production sous peine d'amende. C'est une victoire, même insuffisante, mais leur lutte se poursuit toujours.

Autre exemple, celui des ouvriers de Total. Alors que le groupe a réalisé 8 milliards d'euros de bénéfices en 2009, sur la raffinerie de Dunkerque 370 emplois directs et 550 emplois indirects (dans la sous-traitance) sont menacés. Les salariés du site se mettent en grève le 12 janvier. Le mois suivant, en solidarité, les 5 autres raffineries du groupe les rejoignent. La pénurie d'essence menace le gouvernement à l'approche des élections régionales, et la direction de Total promet un maintien d'activité pendant 5 ans, sauf pour le site de Dunkerque où la grève se maintient.

L'exemple est donné pour les travailleurs de l'hôpital public qui sont soumis à des attaques de plus grande ampleur même. Si la direction de l'AP-HP a du suspendre temporairement le plan de restructuration des hôpitaux, rien n'indique qu'elle ne va pas relancer son projet, une fois les élections Régionales passées. Face aux suppressions d'emplois, il n'existe qu'une seule arme réellement efficace : la grève, la plus large possible des personnels hospitaliers ! C'est pourquoi, dans les IFSI, dans les services, il faut des maintenant informer et préparer une mobilisation d'ampleur contre les restructurations prévues, à l'AP-HP comme dans les autres hôpitaux.

**23 MARS: JOURNÉE DE GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE  
MANIFESTATION, 14H PLACE DE LA RÉPUBLIQUE**

# RÉFORME DES ÉTUDES EN IFSI : RESTONS VIGILANTS !

Une nouvelle formation des infirmier(e)s s'est mise en place depuis la rentrée 2009, s'inscrivant dans le processus de Bologne créant une reconnaissance européenne des diplômes. Cette nouvelle formation correspond au système LMD, c'est à dire qu'une licence reconnue bac + 3 équivaut à 180 crédits ECTS (Européen Credit Transfert). La durée de la formation est modifiée, 4200 heures annuelles au lieu de 4775 auparavant.

La nouvelle formation implique une série de risques, dont notamment :

- Un diplôme de licence en trompe-l'œil, qui sous l'apparence d'une formation de niveau bac+3, ne donnerait pas accès aux droits qui sont liés au diplôme : accès à l'année supérieure, passerelle vers d'autres formations, niveau de salaire, statuts...

- Une responsabilité accrue des professionnels dans l'encadrement et l'évaluation des étudiants sans moyens ni formation supplémentaires.

Beaucoup de cadres formateurs ont leur demande un investissement cadrées, avec plus de travaux mettre en lien avec les réquisi- contre la grippe H1N1, ayant entraî- année, voire la fermeture temporaire

des difficultés à réaliser le chevauchement des formations, surtout quand on supplémentaire avec la multiplication des activités pédagogiques en- dirigés et des travaux personnels guidés. Cette situation difficile est à tions des formateurs lors de la récente campagne de vaccination né une désorganisation importante de la formation des 3ème de certains IFSI.

**GLOBULES ANTICAPITALISTES**

Autre aspect de la nouvelle formation, la s'accompagner d'un reclassement profession- nouveaux diplômés pourront bénéficier d'une reclassement serait étalé sur 8 à 9 ans, astuce qui d'infirmiers qui partiront en retraite d'ici 2015... De plus, gorie, les IDE devraient voir modifié leur temps de travail, 55 à 60 ans de la retraite !! Autrement dit, le gouvernement de l'autre, avec une individualisation et une pénibilité accrue des

reconnaissance du niveau Licence doit logiquement nel des infirmiers diplômés. Pourtant, seuls les revalorisation en catégorie A. Au mieux, le permet de ne pas avoir à reclasser les 30% en "échange" du changement de caté- avec la fin des RTT, et le passage de reprend d'une main ce qu'il donne conditions de travail.

## NOTRE SANTÉ VAUT PLUS QUE LEURS PROFITS !

Et notre santé passe aussi par l'accès à une formation correcte en tant que futurs professionnels. C'est pourquoi il est nécessaire de rester attentifs quand aux conséquences futures de l'application de la nouvelle formation. D'autre part, il est nécessaire d'exiger :

- Une reconnaissance salariale immédiate des infirmiers diplômés, 300 euros d'augmentation pour tous et pas de salaire en dessous de 1500 euros net.

- La prise en compte des années d'études dans le calcul de notre retraite, le maintien du départ en retraite à 55 ans.

- Un pré-salaire étudiant au moins égal au smic pendant la formation, financé par les cotisations patronales. C'est d'autant plus nécessaire et légitime que la formation comporte de longues périodes de stages, non rémunérées, et qui bien souvent correspondent plus à un travail d'appoint qu'à une réelle période de formation.

